Site Internet : https://www.ric.be
e-mail : info@ric.be

Le 30 juin 2026

OBJET : Présentation du RIC – Invitation à soutenir nos activités (cotisation 2026-2027)

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à porter les informations ci-dessous à la connaissance des membres du personnel en charge de l'informatique et des nouvelles technologies.

Fondé en 2002, le Réseau des Informaticiens communaux et C.P.A.S. (RIC) rassemble les professionnels de l'informatique des Administrations communales et des C.P.A.S. Il favorise le partage d'expériences, l'entraide et la mutualisation des bonnes pratiques dans le domaine des technologies de l'information.

Le RIC met à disposition un site Internet offrant notamment un forum d'échanges, un annuaire et une base documentaire. Tous les membres du personnel ayant en charge l'informatique ou le développement des nouvelles technologies peuvent y accéder gratuitement après inscription via le lien suivant : https://www.ric.be/inscription

En plus de ces outils, nous organisons des journées d'information, des formations et d'autres activités consacrées aux sujets qui concernent directement les services informatiques des administrations locales.

Afin de soutenir les activités du RIC, votre entité peut verser une cotisation annuelle. Celle-ci est unique, quel que soit le nombre de membres inscrits.
Lorsque votre entité est en ordre de cotisation, les membres du RIC bénéficient des avantages prévus par les statuts, notamment des conditions privilégiées pour les activités organisées, ainsi que de la participation à l'Assemblée générale (une voix par entité).

Pour en savoir plus sur le fonctionnement du RIC, les conditions d'adhésion et nos statuts, consultez : https://www.ric.be/leric/nos-membres

Vous trouverez en annexe un document pour votre comptabilité au cas où vous souhaitez verser la cotisation. Si vous ne souhaitez pas adhérer au RIC pour cette période, vous pouvez simplement ne pas tenir compte de l'invitation à payer jointe au présent courrier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Comité,

Nicolas Bodart
Trésorier

Benoît Antoine
Secrétaire

Site Internet : https://www.ric.be
e-mail : info@ric.be
Info membres :
https://www.ric.be/leric/nos-membres

Le 30 juin 2026

OBJET : Cotisation 2026-2027 (annexe au courrier « Présentation du RIC »)

LIBELLE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Cotisation annuelle RIC 2026-2027 *La cotisation couvre la période allant du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante et n'est pas fractionnable.* Une seule cotisation annuelle est demandée par entité, quel que soit le nombre de membres inscrits. Merci de verser cette cotisation sur le compte du RIC : IBAN : **BE36 0689 4421 3181** BIC : **GKCC BE BB** avec pour communication : ***Cotisation annuelle 2026-2027***	1	100,00 €	100,00 €
		TOTAL :	100,00 €